



Assemblée Générale du 16 septembre 2022

Compte Rendu :
AG-2022-09-16

Rédacteur :
Jean-Marc ORBIE

Approbateur :
Frédérique DESCHAMPS

L'Assemblée Générale du CTTS s'est tenu le vendredi 16 septembre 2022 à 19h00 dans la salle de l'amitié, rue du Général Koenig à Santes.

Sont excusés : Pierre-Jean DESQUIENS, Michel CAMPELL, Patrice MOUTON (adhérents loisir) Eugénie et Christophe WATTRELOT, Rémi DUFOUR, Thierry BOUTEZ, Jean Philippe TAINE, Jean Pierre LENSEL

Personnes présentes :

- Les membres du bureau (3 membres excusés)
- 10 adhérents du club
- Monsieur BELABBES Maire de Santes
- Madame DESSEIN adjointe en charge des associations à la Mairie

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Bilan sportif 2021-2022 & perspectives 2022-2023
- Bilan des actions du projet associatif du club
- Renouvellement du bureau
- Echanges avec la Mairie
- Souhaits de la Présidente

Détail des points à l'ordre du jour :

• ***Rapport moral***

Après 2 années dégradées cause Covid, la saison 2021-2022 a été une saison « normale » au cours de laquelle les manifestations et compétitions sportives ont pu se tenir avec quelques contraintes sanitaires (listes, bracelets, désinfection des matériels et mains).

En juin 2022, le club comptait 74 adhérents dont 37 licenciés traditionnels (compétition) et 37 licenciés loisirs.

La Présidente :

- remercie les adhérents qui, spontanément, accueillent les nouveaux arrivants mais aussi les personnes qui souhaitent effectuer un essai
- rappelle aux membres du bureau de bien enregistrer les coordonnées des personnes qui viennent faire un test afin de créer les licences événementielles qui permet à ces personnes d'être couverte par l'assurance fédérale et leur permet de bénéficier des 4 essais gratuits
- précise que les licences couvrent la période 1er juillet année N au 30 juin année N+1 avec tolérance d'un mois et que par conséquent les licences doivent être renouvelées avant août afin de maintenir la couverture assurance. En cas d'accident, le joueur ne serait pas couvert ni par son assurance de responsabilité civile ni par l'assurance fédérale ni pas l'assurance du club et la présidente et le club encourent de lourdes sanctions. A minima, il convient de fournir un certificat médical et attendant le renouvellement de licence. Des facilités de paiement sont possibles.
- Informe que le club a souscrit 120 licences événementielles et en a été félicité par le Président du Comité Départemental Nord

Les actions

- Participation à la Fête du Sport organisée en octobre 2021 par la Municipalité en organisant une journée d'initiation ludique et de démonstration. Cela a permis d'établir une centaine de licences événementielles (non comptabilisée pour la saison écoulée mais pour la prochaine) avec délivrance de divers goodies à chaque participant
- Participation au Téléthon (démonstration de jeu et quelques échanges de balles avec les visiteurs qui le souhaitent)
- Encouragement à venir supporter notre équipe R2 et organisation d'une petite restauration gratuite au club house à l'issue de chaque match. Cette action de restauration sera reconduite moyennant une participation de 2 euros
- Organisation d'un tournoi interne en juin ouvert à tous les adhérents du club (compétition et loisirs) qui a connu un vif succès
- Barbecue annuel organisé à la salle Simone Veil le soir du tournoi interne. Le club a été victime de son succès, ce qui a occasionné quelques désagréments à corriger pour la prochaine édition
- Tenue d'un stand ping-pong aux 2 kermesses des écoles.

Le sponsoring

- Le sponsoring engagé pour le financement des nouvelles tenues de compétition (maillot et short) n'est pas complètement finalisé. A ce jour 3 dons de particuliers (Benoit, Jean-Luc et Yumi) et un entrepreneur partenaire (Frederic Dotte). Contacts en cours avec d'autres entreprises, commerces et banques avec promesses de partenariat avec certains d'entre-eux. Frédérique et Jacques financent la confection de maillots pour les adhérents loisirs avec logo de la Ville sur le cœur et le nom du club dans le dos.
- La Présidente remercie tous les acteurs du club engagés dans ces démarches de sponsoring.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

• **Rapport financier**

La situation financière du club est la suivante :

- Situation bancaire au 30/06/2021 : 2236,60€
- Dépenses : 8845,10€
- Recettes : 10066,44€
- Situation bancaire au 30/06/2022 : 3457,94€

Le bilan financier détaillé est joint en annexe.

L'excédent financier s'explique par l'octroi de subventions obtenues pour les projets d'évolution du club pour lesquels les dernières dépenses seront engagées au 3ème trimestre 2022.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

• **Bilan sportif saison 2021-2022 et perspectives 2022-2023**

Engagements pour la saison 2021-2022

7 équipes en championnat sénior : 1R3, 1R4, 1D1, 2D2, 2D3

4 équipes en vétérans et 1 équipe mixte.

37 joueurs engagés en compétition.

Résultats à l'issue de la première phase

- Equipe1 Régionale 3 termine 1ère et monte en R2
- Equipe 2 Régionale 4 termine 3ème
- Equipe 3 Départementale 1 termine 4ème
- Equipe 4 Départementale 2 termine 2ème
- Equipe 5 Départementale 2 termine 2ème
- Equipe 6 Départementale 3 termine 3ème
- Equipe 7 Départementale 3 termine 4ème
- Equipe 1 Vétérans termine 5ème
- Equipe 2 Vétérans termine 1ère
- Equipe 3 Vétérans Termine 3ème
- Equipe 4 Vétérans termine 3ème
- Equipe 1 Mixte termine 2ème

Résultats à l'issue de la seconde phase

- Equipe1 Régionale 2 termine 7ème
- Equipe 2 Régionale 4 termine 6ème
- Equipe 3 Départementale 1 termine 6ème
- Equipe 4 Départementale 2 termine 1ère et monte en D1
- Equipe 5 Départementale 2 termine 1ère et monte en D1
- Equipe 6 Départementale 3 termine 6ème
- Equipe 7 Départementale 3 termine 4ème
- Equipe 1 Vétérans termine 4ème
- Equipe 2 Vétérans termine 1ère
- Equipe 3 Vétérans Termine 4ème
- Equipe 4 Vétérans termine 2ème
- Equipe 1 Mixte termine 4ème

Finale Vétérans

Notre équipe 2 s'est qualifiée pour les finales départementales à Trith Saint Léger et termine 3ème sur 24 équipes qualifiées.

Individuels Vétérans

3 joueurs V1, 3 joueurs V2 et 1 joueur V4 étaient engagés. Seul, un joueur V2 s'est qualifié pour la phase régionale et se classe 9ème.

Perspectives pour la saison 2022-2023

4 départs (2 joueurs de R2, 1 de D1 et 1 de D3) et 4 arrivées, notamment les 2 départs en R2 sont compensés par 2 nouveaux renforts dans cette équipe.

Inscription de 7 équipes en championnat : 1R2, 1R4, 3D1 et 2D3

Inscription de 4 équipes en vétérans.

Objectifs du club : maintien d'un maximum d'équipes dans leurs divisions et montée d'une D3 en D2.

Par ailleurs, les entraînements compétition et jeunes sont reconduits pour la nouvelle saison.

Le niveau de jeunes actuellement inscrit (18 joueurs) est équivalent à la saison précédente. Les départs sont compensés par l'inscription d'une dizaine de jeunes recrues notamment suite aux initiations organisées avec les écoles de Santes.

Les inscriptions réalisées avec le Pass'Sport se poursuivent (4 à ce jour).

RAPPEL DU PROCÉDE DE LA COMPOSITION DES EQUIPES :

Les capitaines : Simon, Benoit, Jean Philippe, Pierre, Manu et Jean Pierre vont faire partie d'un groupe WhatsApp dans lequel seront présents Jacques et Frédérique. Chacun s'informe des disponibilités des joueurs de SON équipe et en informe le groupe. EN AUCUN CAS un capitaine ne doit accaparer un joueur NE FAISANT PAS PARTIE DE SON EFFECTIF et ne doit pas non plus

le contacter directement. TOUS les échanges doivent passer par le groupe. Jacques confirme les possibilités de composition. (BRULAGE !)

A ce jour, toutes les équipes ne sont pas complètes, des licences ne sont pas encore demandées. (R2 et D3)

• **Projets d'évolution du CTTS**

Le projet d'évolution du CTTS s'articule autour des 4 objectifs suivants :

- Accueillir plus de jeunes dans le club en développant l'animation sportive dans les écoles de Santes et l'aide à la formation des maîtres
- Développer la pratique féminine et favoriser l'implication des femmes au sein de la structure
- Mettre en place le Sport Santé sur Ordonnance pour les malades souffrant d'Affections de Longue Durée et le Ping Bien Être pour aider à l'entretien de la santé physique et psychique tout au long de la vie
- Former de nouveaux juges arbitres indispensables pour les compétitions régionales et l'organisation de manifestations pongistes telles que tournois officiels ou journées de critérium fédéral.

Pour financer ses objectifs, le club a réalisé des dossiers de demande de subventions auprès de l'Agence Nationale du Sport et de la Municipalité.

Le club a obtenu 2 subventions auprès de l'ANS : 1100€ pour l'action « jeunes » et 850€ pour l'action « féminines ».

Par ailleurs, le club a obtenu une augmentation substantielle de subvention de la Municipalité afin d'équilibrer son budget annuel nécessaire à la réalisation de ses projets.

Bilan Projet Ecoles

Une animation pongiste encadrée par un éducateur sportif spécialisé du Comité Départemental Nord de Tennis de Table a été mise en oeuvre au cours d'un cycle pédagogique sportif de chacune des 3 écoles primaires de Santes. Cette action s'est tenue dans la salle du CTTS chaque jeudi matin pendant 3 heures du 6 janvier au 3 février 2022 pour le groupe scolaire privé Notre Dame - Ste Thérèse et du 24 février au 31 mars 2022 pour le groupe scolaire public Matisse.

120 élèves de 6 classes (CP au CM2) ont bénéficié de cette initiation au tennis de table.

Par ailleurs, une table de jeu en extérieur a été offerte aux 3 établissements concernés le 4 janvier en présence de la Municipalité de Santes. Une communication a été faite par La Voix de Nord sur cet évènement et sur l'action réalisée auprès des écoles.

Projet féminines

Afin d'attirer davantage de femmes au CTTS et de répondre également à une demande de plusieurs épouses de joueurs, le club a ouvert un créneau de 2 heures réservé aux dames le samedi après-midi.

Pour faciliter la venue notamment des jeunes mamans, le club a organisé un service de garderie des enfants avec animation ludique encadrée.

Cette activité s'est tenue de janvier à juin 2022 mais n'a pas rencontré le succès escompté.

Le club reprendra prochainement cette activité jusque fin 2022, de manière plus épisodique. Un bilan sera réalisé à l'issue de cette année en réunion de bureau afin d'examiner la pertinence de poursuivre cette action.

Projets Bien-Etre / Santé

Le CTTS souhaite proposer au sein de sa structure le Sport Santé sur Ordonnance.

Pour cela, le club a sollicité l'appui de l'agent de développement du Comité Départemental du Nord de Tennis de Table afin de l'accompagner dans cette démarche.

Des contacts avec les organismes du milieu sport-santé ont été initiés au cours de cette année et devront se poursuivre prochainement afin d'établir un partenariat indispensable à l'activité.

Par ailleurs, cette action nécessite la participation d'un éducateur spécialisé que seul le Comité Départemental Nord est actuellement en mesure de fournir.

Cette action s'avère donc plus complexe qu'envisagée et prendra probablement un peu plus de temps pour son développement.

Le CTTS proposera également une activité ludique Ping Bien Etre aux aînés de la maison de retraite des Blés d'Or de Santes le mercredi 5 octobre 2022 matin (de 10h00 à 11h00) lors de la semaine bleue. Ceux qui désirent y participer sont les bienvenus. (contacter Jean Marc ou Fred)

Projet formation Arbitre

Hugo a bénéficié cette année d'une formation d'Arbitre Régional. Il a été reçu à la théorie, il lui reste le passage de pratique. Manu a quant à lui le diplôme d'Arbitre de Club depuis le 28/11/2021.

• **Renouvellement du bureau**

Le bureau actuel est reconduit dans sa totalité.

Olivier WILLAERT rejoint l'équipe pour animer l'événementiel.

Une réunion de bureau devra avoir lieu avant la première journée du championnat. Elle finalisera les rôles et responsabilités de chacun.

• **Echanges avec la Mairie**

Monsieur le Maire félicite le club pour ses bons résultats sportifs et le remercie pour son implication dans la vie de la commune et en particulier ses actions auprès des jeunes des écoles et les aînés des Blés d'Or.

La municipalité apprécie l'engagement du club dans les diverses actions organisées à Santes (Fête du sport, forum des associations, Téléthon, kermesses des écoles).

• **Mot de clôture de la Présidente**

La FFTT et la Ligue des Hauts de France ont établi un partenariat avec le Bénin afin d'y développer l'action pongiste (formation d'arbitres, construction et aménagement d'espaces dédiés au tennis de table, dons de matériels). Un appel est lancé pour la récupération de matériels non utilisés par les clubs et les joueurs (raquettes, shorts et maillots). La présidente se charge de collecter les dons et les transmettre à la Ligue.

La présidente souhaite que le club participe à de nombreuses actions pour promouvoir le tennis de table et lance un appel aux bonnes volontés afin de l'aider dans cette démarche.

Les actions souhaitées :

- Été Ping organisé par la FFTT : une action par mois d'été avec don de goodies par la FFTT et participation à un tirage au sort afin de gagner des tables de tennis de table
- Festi'Ping à organiser sur une soirée sous forme de tables montantes/descendantes à l'instar de celui organisé par le club de Bailleul qui offre la possibilité à tout à chacun de venir taper la balle
- Participation au Téléthon (faire une action particulière)
- Premiers Pas Pongistes avec les écoles
- Initiation au tennis de table avec les écoles de Santes telle qu'organisée en 2022
- Manifestations événementielles conviviales telles que tournoi interne de tennis de table, tournoi de belote, tournoi de pétanque, barbecue
- Avoir un entraîneur interne au club (formation offerte par le CTTS)
- Former des arbitres (formation offerte par le CTTS)

La Présidente conclue la réunion en remerciant les bénévoles du club pour leur soutien indéfectible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h40.

Santes le 16 septembre 2022.